

Projet de moules sur filières en face l'Anse du Guesclin

(mémoire déposé à l'ÉUP de janvier 2014)

Les conchyliculteurs voudraient nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Ce projet serait d'intérêt général, présenté ainsi à la Commission des sites. De qui se moque-t-on ?

C'est quoi des moules sur filières sinon des bouchots qui ont la tête en bas. On tend une corde immergée horizontalement ; on y suspend verticalement des bouts de cordes; on y enroule des naissains de moules et on a des bouchots à l'envers. Et quand on connaît la pollution qu'ils engendrent, les vasières de Cherrueix par exemple, on peut avoir des craintes. Car il ne faut pas se tromper, on va retrouver les mêmes problèmes ; à savoir des moules non commercialisables car trop petites (30 % sur les bouchots) à cause des filets (des chaussettes dans le jargon professionnel) qui retiennent l'ensemble. Seules les moules à la périphérie peuvent grossir.

Mais ici, avec ces moules sur filières, la pollution ne sera pas visible les premières années ; allez faire un tour sur Internet ; La Nouvelle Zélande, à la pointe dans ce domaine, utilise d'énormes bateaux avec plusieurs grues pour remonter ces naissains ; le tri est fait sur le bateau, les petites, les abimées sont rejetées sur place. Cette expérimentation de 20 ha, si elle ne donne pas de pollution visible sur nos plages au bout de 3 ans, sera le feu vert pour repartir sur le projet initial de 200 ha que nous avons fait annuler l'année dernière. Dans les couloirs du CRC, on parle de 1000 ha. On les connaît les « mouliers » quand ils mettent le pied à l'étrier. Adieu les plages de sable fin de la Côte d'Émeraude ; dans quelques années, quand les courants remueront ces déchets agglomérés au fond de la mer, nos plages ne seront plus reconnaissables comme ne le sont plus certaines de l'Atlantique des années 60 (Oléron), de la Manche (Cherrueix). Sans compter les fèces que les moules produisent (pratiquement leur poids par jour car ce sont des filtreurs). Il suffit de voir les vasières à proximité des bouchots. Sans compter non plus les macro-polluants (plastique, cordes) qu'on retrouve sur les rivages proches des élevages de moules. Et c'est à nous, les amoureux de la nature, de faire les éboueurs.

Enfin, un schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SDRAM) est prévu dans les mois à venir, mais Goulven Brest, le président du CRC veut accélérer le mouvement ; peut-être craint-il que ce schéma refuse son projet ? Il ne faut pas oublier que la Commission Départementale Nature Paysage et Site (CDNPS) dont tient compte le préfet dans sa décision et dont je suis membre, a donné un avis défavorable à forte majorité. C'est dire la méfiance que ce projet peut engendrer. Il n'y a que les élus qui caressent ce projet, sans doute influencés par les lobbying ou prêts à tout pour continuer leur politique politicienne. D'ailleurs certains mytiliculteurs avouent que le site est vraiment mal choisi à cause de ces courants (affirmation vérifiable sur certains PV). Ce SDRAM devra aussi tenir compte de la prolifération des crépidules qui sont en compétition avec les moules au niveau du phytoplancton; plus de crépidules, plus de moules et l'écosystème est complètement bouleversé. Pourquoi dans ce cas dépenser tant de temps et d'argent dans des réseaux comme Natura 2000.

Alors battons-nous pour garder nos plages dans leur état et le tourisme continuera à être le fleuron de notre belle région, tourisme facteur de beaucoup plus d'emplois que ce projet qui ne profitera qu'à quelques uns déjà nantis. Chacun préfère faire du bateau entre Cancale et le Cap Fréhel plutôt que de faire de la macrobranche sur des filières de moules !!! Cela dit, une moule-frites accompagnée d'une Coreff en face d'une plage au sable blanc, c'est actuellement possible mais pour combien de temps si ces filières voient le jour. Tout n'est qu'une histoire d'équilibre. L'écologie n'est pas incompatible avec

l'économie, c'est la définition même de l'écogénisme. Mais elle est incompatible avec l'intensif, donc avec ce projet. De plus un projet similaire au large de Oléron vient d'être bloqué par le TA de Poitiers.

Serge MONROCQ

Pt Protection Environnement Rance Frémur
Assoc. agréée Ille et Vilaine et Côtes d'Armor

Article du Pays Malouin

PM

MOULES SUR FILIÈRES.

Satisfecit de la Perf

Communiqué. Notre association Protection Environnement Rance Frémur ne peut que se féliciter de la décision du tribunal administratif rejetant l'arrêté préfectoral autorisant le projet de moules sur filières en face de St Coulomb.

Ce combat commencé il y a déjà plusieurs années avec le collectif CADRE regroupant plusieurs associations de défense de l'environnement, de consommateurs et de plaisanciers (ACEQV, PERF...) était perdu d'avance devant les tribunaux aux dires des juristes de nos associations régionales.

Le préfet, ne tenant pas compte de l'avis défavorable

de la Commission des Sites et Paysages, où siège la PERF, a sans doute subi l'influence du comité régional de conchyliculture. Mais c'était sans compter sur l'acharnement d'une écologiste, Marie Feuvrier, qui a monté une association de protection de l'environnement, l'APEME, pour pouvoir déposer un recours avec le SPEFF et deux autres associations locales de plaisance. Ce comme quoi un bon avocat et une écologiste avertie peuvent rendre possible le combat du pot de terre contre le pot de fer.

Serge Monrocq, Président
Protection Environnement
Rance Frémur.